

FINANCES**Subventions 2016**

- 1) Attribution de subventions municipales aux associations et organismes locaux
- 2) Répartition de la dotation départementale aux associations locales

EXPOSE DES MOTIFS COMMUNS

La ville d'Ivry-sur-Seine compte sur son territoire un nombre important d'associations qui œuvrent dans des domaines aussi divers que la culture, le sport, le travail de mémoire, la citoyenneté, les relations internationales, les solidarités, les loisirs, etc.

Ces associations participent au développement du territoire, créent du lien social, des solidarités et répondent de plus en plus à des besoins que les pouvoirs publics ne peuvent ou ne veulent satisfaire. Leur travail de proximité, souvent complémentaire des missions du service public local, contribue à dynamiser les enjeux de démocratie participative, de solidarité dans la ville, d'accès aux savoirs et aux connaissances, du vivre en paix, et du travail en direction des enfants et des jeunes. En ce sens, elles sont des partenaires privilégiés pour la commune.

Dans le cadre des orientations politiques définies par l'équipe municipale, la ville d'Ivry soutient activement la vie associative en pratiquant, notamment, une politique dynamique d'attribution de subventions.

En octobre 2015, les associations ont fait connaître leurs besoins d'aides financières, par le biais du dossier de demande de subvention. Malgré la volonté de la Ville de poursuivre son soutien à l'activité associative sur son territoire, elle a décidé de réduire le montant des subventions de 3% dans le contexte budgétaire actuel, en maintenant son effort pour les associations à caractère social.

Ces dossiers ont été traités en fonction des quatre critères retenus, à savoir :

- le développement d'une activité au plan local,
- la mise en œuvre d'actions favorisant la citoyenneté, la solidarité,
- l'accès aux connaissances et l'épanouissement de la personne,
- l'amélioration du cadre de vie ainsi que l'impulsion d'une dynamique de projet.

Le montant total des subventions municipales pour 2016 s'élève à **3 966 186 €** (comprenant la participation communale à hauteur de **3 928 695 €** et la répartition de la dotation départementale).

Pour les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €, des conventions triennales d'objectifs sont passées par chacune d'elle avec la ville selon les termes de la loi.

D'autre part, par délibération du 24 août 2015, la commission permanente du Conseil départemental a voté une dotation de **37 491,00 €** à destination des associations locales ivryennes.

L'assemblée départementale a décidé de procéder à un versement direct aux communes desdites dotations, à charge pour celles-ci de procéder à leur répartition et au paiement de subventions allouées à chaque association.

Le principal critère de répartition pris en considération est celui de l'importance des activités développées par les associations et de leurs incidences tant sur le plan local que départemental, voire international.

Aussi, je vous propose, conformément aux tableaux ci-joints :

- d'attribuer des subventions municipales aux associations et organismes présentant un intérêt local,
- de répartir la dotation départementale de 37 491.00 € au titre de l'année 2015 au bénéfice d'associations et groupements à caractère local.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

P.J. : tableaux

Actions Sociales

ASSOCIATION	Subvention communale	Dotation départementale
Association de Défense de l'Enfance Déficiente -ADPED	485 €	
Atout majeur	23 000 €	
Croix Rouge Française	1 500 €	1 500 €
Association des Paralysés de France- APF	485 €	
Emmaüs Solidarité	48 000 €	
Ecole des Chiens Guides pour Aveugles et Malvoyants de Paris	485 €	
Les Auxiliaires des Aveugles	150 €	
Les Petits frères des pauvres	1 000 €	
Les Restos du Cœur	4 000 €	
Secours Catholique Caritas	500 €	100 €
Secours Populaire Français	4 000 €	500 €
société Saint Vincent de Paul – Conférence de l'espérance	300 €	100 €
Union Nationale des Familles et Amis des personnes malades et handicapés	290 €	
Vigilance Handicap	1 165 €	
<i>Sous total</i>	<i>85 360 €</i>	<i>2 200 €</i>

Organismes Publics A Caractère Social

CCAS	80 000 €
<i>Sous total</i>	<i>80 000 €</i>

Affaires scolaires

ASSOCIATION	Subvention communale	Dotation départementale
Ass. Parents d'Elèves école Rosa Parks (APERP)	200 €	
Coll. Indépendant Parents d'Elèves d'Ivry (CIPEI)	200 €	
Eclaireuses Eclaireurs de France	970 €	
Foyer Socio-éducatif du Collège Politzer	275 €	
Groupe Français d'Education Nouvelle	1 455 €	500 €
Laïque d'Ivry pour une Zone d'Excellence Pédagogique	5 335 €	2 000 €
Union Locale FCPE	1 260 €	2 000 €
<i>Sous total</i>	<i>9 695 €</i>	<i>4 500 €</i>

Culture

ASSOCIATION	Subvention communale
1 ^{er} Acte (ex Artistique Aleph)	7 955 €
Courant d'Air Show	485 €
Coulée d'Art	485 €
CREDAC	168 100 €
Culturelle du théâtre Aleph	7 955 €
De l'aube jusqu'à l'Aurore	1 455 €
En Bout de Ligne(s)	9 700 €
Jazz Ivry	4 850 €
La Scène Buissonnière	970 €
Le Concert Impromptu	2 910 €
Les Carnavaliers	485 €
Puce et compagnie	970 €
Théâtre des Quartiers d'Ivry	679 800 €
Une Charrette Pleine d'Etoiles	200 €
<i>Sous total</i>	<i>886 320 €</i>

Enfance

ASSOCIATION	Subvention communale	Dotation départementale
Eveil parents enfants	45 000 €	
La Symphonie des Cigales	2 000 €	200 €
Les Nounous Formidables d'Ivry	200 €	
<i>Sous total</i>	<i>47 200 €</i>	<i>200 €</i>

Habitat / Environnement

ASSOCIATION	Subvention communale	Dotation départementale
Agence départementale d'informations sur le logement (ADIL)	9 700 €	
Chats des Rues	7 000 €	
Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)	970 €	250 €
La Pétrolette, Maison commune d'Ivry	200 €	100 €
pour le Logement des Jeunes Ivryens (ALJI)	87 000 €	
Ass. Protectrice des Abeilles d'Ivry (APAI)	2 910 €	200 €
<i>Sous total</i>	<i>107 780 €</i>	<i>550 €</i>

Jeunesse

ASSOCIATION	Subvention communale	Dotation départementale
Bergers en scène	214 370 €	
Citoyen à Part Entière CAPE sur Ivry	3 980 €	2 000 €
Mission de France Jeunes	240 €	
Proximité	970 €	
Réseau Eclore	240 €	
<i>Sous total</i>	<i>219 800 €</i>	<i>2 000 €</i>

Personnel

ASSOCIATION	Subvention communale
Comité d'actions sociales et culturelles (CASC)	318 000 €
<i>Sous total</i>	<i>318 000 €</i>

Citoyenneté / Education Populaire

ASSOCIATION	Subvention communale	Dotation départementale
Aéronautique Marcel Laurent (AAML)	485 €	500 €
Alegres do Norte	2 425 €	1 448 €
Aquelarre AQR	200 €	100 €
Chess-Ivry	290 €	
Club de Géologie & d'Archéologie d'Ivry	200 €	100 €
Collectif Ivryen de vigilance contre le racisme	4 270 €	290 €
Comptoir de ressources de d'implications Citoyennes (CRIC)	970 €	
Ecole du Logiciel Libre (E2L)	200 €	
Forum Social Ivryen (FSI)	2 715 €	2 200 €
Franco Kabyle Boumadène	2 425 €	1 000 €
Groupe d'études et de Recherche de Méthodes Actives d'Education (GERMAE)	1 455 €	100 €
Groupe des cinq humanistes	485 €	
Kinkilia	290 €	
Kokoya International	1 455 €	2 000 €
Le Télescope	970 €	400 €
Ligue des Droits de l'Homme	485 €	
Ne pas plier	9 700 €	
Organisation pour la Connaissance et la Restauration d'Au-dessous-terre (OCRA)	1 650 €	350 €
Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur	200 €	
Union Locale CGT	11 640 €	
Vivre Sa Citoyenneté	200 €	100 €
<i>Sous total</i>	<i>42 710 €</i>	<i>8 588 €</i>

Relations Internationales

ASSOCIATION	Subvention communale	Dotation départementale
Académie régionale de la Musique, des Arts du Spectacle et de la Communication (ARMASC)	150 €	
AI XIN	200 €	
Amicale du Sud-Est de Madagascar (ASEM)	200 €	
Ass. France Palestine Solidarité	290 €	
Appui Rwanda	680 €	100 €
Comité de Jumelage	19 400 €	4 200 €
des Amis de la République Arabe Sahraoui Démocratique-Section d'Ivry	485 €	100 €
pour le développement économique et social en Afrique francophone (ADESAF)	485 €	
pour le développement de la Commune de Dianguiridé (Mali Sagabara)	970 €	
<i>Sous total</i>	<i>22 860 €</i>	<i>4 400 €</i>

Retraités

ASSOCIATION	Subvention communale	Dotation départementale
Mieux Vivre à Charles Foix	390 €	100 €
Retraités d'Ivry pour les Loisirs et la Solidarité (ARILS)	1 455 €	2 100 €
<i>Sous total</i>	<i>1 845 €</i>	<i>2 200 €</i>

Santé

ASSOCIATION	Subvention communale
Réseau Addictions Val de Marne Ouest	970 €
SAMI Ivry Vitry	2 910 €
<i>Sous total</i>	<i>3 880 €</i>

Sports

ASSOCIATION	Subvention communale	Dotation départementale
Asparathle	580 €	
Bann'Zanmi	390 €	
Ivry Sport Culture et Solidarité (ISCS)	200 €	
Les Lusifers, supporters de l'union sportive d'Ivry handball	580 €	
Olympique Club d'Ivry	580 €	
Recherche de l'Idéal	2 910 €	
Sportive du Collège Henri Wallon	100 €	
Sportive du Collège Politzer	100 €	
Sportive du Collège Romain Rolland	100 €	
Sportive du Lycée R. Rolland	100 €	
Ass. Sports et spectacles internationaux	32 010 €	
Union sportive d'Ivry (USI)	378 203 €	7 300 €
Union sportive d'Ivry Football	495 088 €	
Union sportive d'Ivry Handball	1 174 379 €	
<i>Sous total</i>	<i>2 085 320 €</i>	<i>7 300 €</i>

Travail de Mémoire

ASSOCIATION	Subvention communale	Dotation départementale
AFMD	390 €	
Amicale de Châteaubriant Voves Rouillé	200 €	
ANFFMRF	200 €	
République des Anciens Combattants (ARAC)	200 €	100 €
des Amis du Musée de la Résistance Nationale	9 700 €	2 000 €
Ass. pour la mémoire des enfants juifs déportés d'Ivry (AMEJDI)	390 €	
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie (FNACA)	680 €	425 €
Proarte	1 210 €	
Union Locale des Anciens Combattants (ULAC)	970 €	50 €
Union Nationale des Combattants 47ème Section d'Ivry	200 €	
<i>Sous total</i>	<i>14 140 €</i>	<i>2 575 €</i>

Vie des Quartiers

ASSOCIATION	Subvention communale	Dotation départementale
Autour de la Paix	200 €	100 €
Excelsior	1 745 €	1 500 €
Le Sentier des Vignes	435 €	150 €
Ne Rougissez Pas	485 €	325 €
Shaolin Shadow	240 €	410 €
Soleil à Parmentier	390 €	243 €
Voisines sans Frontières	290 €	250 €
<i>Sous total</i>	3 785 €	2 978 €

FINANCES

D1) Subventions 2016

Attribution de subventions municipales aux associations et organismes locaux

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Mourad Tagzout, conseiller municipal délégué, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu les propositions de la municipalité, dans le cadre du budget primitif 2016,

considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Municipalité à la vie associative locale au travers de l'aide financière de la Ville, dans le cadre des axes primordiaux du programme municipal,

considérant que les associations et organismes concernés participent au développement d'actions d'intérêt local,

vu les tableaux de répartition des subventions municipales,

vu le budget communal,

DELIBERE

par 25 voix pour et 19 abstentions

ARTICLE 1 : FIXE, pour 2016, conformément aux tableaux, la répartition des subventions aux diverses associations et organismes d'intérêt local de la Ville, comme suit :

Actions Sociales

ASSOCIATION	Subvention communale
Association de Défense de l'Enfance Déficiante -ADPED	485 €
Atout majeur	23 000 €
Croix Rouge Française	1 500 €
Association des Paralysés de France-APF	485 €
Emmaüs Solidarité	48 000 €
Ecole des Chiens Guides pour Aveugles et Malvoyants de Paris	485 €
Les Auxiliaires des Aveugles	150 €
Les Petits frères des pauvres	1 000 €
Les Restos du Cœur	4 000 €
Secours Catholique Caritas	500 €
Secours Populaire Français	4 000 €
société Saint Vincent de Paul – Conférence de l'espérance	300 €
Union Nationale des Familles et Amis des personnes malades et handicapés	290 €
Vigilance Handicap	1 165 €
<i>Sous total</i>	<i>85 360 €</i>

Organismes Publics à Caractère Social

CCAS	80 000 €
<i>Sous total</i>	<i>80 000 €</i>

Affaires scolaires

ASSOCIATION	Subvention communale
Ass. Parents d'Elèves école Rosa Parks (APERP)	200 €
Coll. Indépendant Parents d'Elèves d'Ivry (CIPEI)	200 €
Eclaireuses Eclaireurs de France	970 €
Foyer Socio-éducatif du Collège Politzer	275 €
Groupe Français d'Education Nouvelle	1 455 €
Laïque d'Ivry pour une Zone d'Excellence Pédagogique	5 335 €
Union Locale FCPE	1 260 €
<i>Sous total</i>	<i>9 695 €</i>

Culture

ASSOCIATION	Subvention communale
1 ^{er} Acte (ex Artistique Aleph)	7 955 €
Courant d'Air Show	485 €
Coulée d'Art	485 €
CREDAC	168 100 €
Culturelle du théâtre Aleph	7 955 €
De l'aube jusqu'à l'Aurore	1 455 €
En Bout de Ligne(s)	9 700 €
Jazz Ivry	4 850 €
La Scène Buissonnière	970 €
Le Concert Impromptu	2 910 €
Les Carnavaliers	485 €
Puce et compagnie	970 €
Théâtre des Quartiers d'Ivry	679 800 €
Une Charrette Pleine d'Etoiles	200 €
<i>Sous total</i>	<i>886 320 €</i>

Enfance

ASSOCIATION	Subvention communale
Eveil parents enfants	45 000 €
La Symphonie des Cigales	2 000 €
Les Nounous Formidables d'Ivry	200 €
<i>Sous total</i>	<i>47 200 €</i>

Habitat / Environnement

ASSOCIATION	Subvention communale
Agence départementale d'informations sur le logement (ADIL)	9 700 €
Chats des Rues	7 000 €
Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)	970 €
La Pétrolette, Maison commune d'Ivry	200 €
pour le Logement des Jeunes Ivryens (ALJI)	87 000 €
Ass. Protectrice des Abeilles d'Ivry (APAI)	2 910 €
<i>Sous total</i>	<i>107 780 €</i>

Jeunesse

ASSOCIATION	Subvention communale
Bergers en scène	214 370 €
Citoyen à Part Entière CAPE sur Ivry	3 980 €
Mission de France Jeunes	240 €
Proximité	970 €
Réseau Eclorre	240 €
<i>Sous total</i>	<i>219 800 €</i>

Personnel

ASSOCIATION	Subvention communale
Comité d'actions sociales et culturelles (CASC)	318 000 €
<i>Sous total</i>	<i>318 000 €</i>

Citoyenneté / Education Populaire

ASSOCIATION	Subvention communale
Aéronautique Marcel Laurent (AAML)	485 €
Alegres do Norte	2 425 €
Aquelarre AQR	200 €
Chess-Ivry	290 €
Club de Géologie & d'Archéologie d'Ivry	200 €
Collectif Ivryen de vigilance contre le racisme	4 270 €
Comptoir de ressources de d'implications Citoyennes (CRIC)	970 €
Ecole du Logiciel Libre (E2L)	200 €
Forum Social Ivryen (FSI)	2 715 €
Franco Kabyle Boumadène	2 425 €
Groupe d'études et de Recherche de Méthodes Actives d'Education (GERMAE)	1 455 €
Groupe des cinq humanistes	485 €
Kinkilia	290 €
Kokoya International	1 455 €
Le Télescope	970 €
Ligue des Droits de l'Homme	485 €
Ne pas plier	9 700 €
Organisation pour la Connaissance et la Restauration d'Au-dessous-terre (OCRA)	1 650 €
Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur	200 €
Union Locale CGT	11 640 €
Vivre Sa Citoyenneté	200 €
<i>Sous total</i>	<i>42 710 €</i>

Relations Internationales

ASSOCIATION	Subvention communale
Académie régionale de la Musique, des Arts du Spectacle et de la Communication (ARMASC)	150 €
AI XIN	200 €
Amicale du Sud-Est de Madagascar (ASEM)	200 €
Ass. France Palestine Solidarité	290 €
Appui Rwanda	680 €
Comité de Jumelage	19 400 €
des Amis de la République Arabe Sahraoui Démocratique-Section d'Ivry	485 €
pour le développement économique et social en Afrique francophone (ADESAF)	485 €
pour le développement de la Commune de Dianguirde (Mali Sagabara)	970 €
<i>Sous total</i>	<i>22 860 €</i>

Retraités

ASSOCIATION	Subvention communale
Mieux Vivre à Charles Foix	390 €
Retraités d'Ivry pour les Loisirs et la Solidarité (ARILS)	1 455 €
<i>Sous total</i>	<i>1 845 €</i>

Santé

ASSOCIATION	Subvention communale
Réseau Addictions Val de Marne Ouest	970 €
SAMI Ivry Vitry	2 910 €
<i>Sous total</i>	<i>3 880 €</i>

Sports

ASSOCIATION	Subvention communale
Asparathle	580 €
Bann'Zanmi	390 €
Ivry Sport Culture et Solidarité (ISCS)	200 €
Les Lusifers, supporters de l'union sportive d'Ivry handball	580 €
Olympique Club d'Ivry	580 €
Recherche de l'Idéal	2 910 €
Sportive du Collège Henri Wallon	100 €
Sportive du Collège Politzer	100 €
Sportive du Collège Romain Rolland	100 €
Sportive du Lycée R. Rolland	100 €
Ass. Sports et spectacles internationaux	32 010 €
Union sportive d'Ivry (USI)	378 203 €
Union sportive d'Ivry Football	495 088 €
Union sportive d'Ivry Handball	1 174 379 €
<i>Sous total</i>	<i>2 085 320 €</i>

Travail de Mémoire

ASSOCIATION	Subvention communale
AFMD	390 €
Amicale de Châteaubriant Voves Rouillé	200 €
ANFFMRF	200 €
République des Anciens Combattants (ARAC)	200 €
des Amis du Musée de la Résistance Nationale	9 700 €
Ass. pour la mémoire des enfants juifs déportés d'Ivry (AMEJDI)	390 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie (FNACA)	680 €
Proarte	1 210 €
Union Locale des Anciens Combattants (ULAC)	970 €
Union Nationale des Combattants 47ème Section d'Ivry	200 €
<i>Sous total</i>	<i>14 140 €</i>

Vie des Quartiers

ASSOCIATION	Subvention communale
Autour de la Paix	200 €
Excelsior	1 745 €
Le Sentier des Vignes	435 €
Ne Rougissez Pas	485 €
Shaolin Shadow	240 €
Soleil à Parmentier	390 €
Voisines sans Frontières	290 €
<i>Sous total</i>	<i>3 785 €</i>

ARTICLE 2 : PRECISE que pour les associations percevant une subvention supérieure à 23 000 €, des conventions d'objectifs triennales seront conclues, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 13 AVRIL 2016

RECU EN PREFECTURE

LE 13 AVRIL 2016

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 8 AVRIL 2016

FINANCES

D2) Subventions 2016

Répartition de la dotation départementale aux associations locales

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Mourad Tagzout, conseiller municipal délégué, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu la délibération de la commission permanente du Conseil départemental du Val-de-Marne du 24 août 2015 arrêtant sa participation financière au fonctionnement des associations locales au titre de l'année 2015,

considérant que la dotation départementale allouée à la commune d'Ivry-sur-Seine au titre de 2015 est de 37 491,00 €,

considérant qu'il appartient à la municipalité de procéder à la répartition de cette dotation entre les associations,

vu le budget communal,

DELIBERE

par 34 voix pour et 10 abstentions

ARTICLE 1 : DECIDE de répartir la dotation départementale de 37 491,00 €, au titre de l'année 2015, au bénéfice des associations et groupements à caractère local, comme suit :

ASSOCIATION	Dotation départementale
Aéronautique Marcel Laurent (AAML)	500 €
Alegres do Norte	1 448 €
Appui Rwanda	100 €
Aquelarre-AQR	100 €
Autour de la Paix	100 €
Citoyen à Part Entière CAPE sur Ivry	2 000 €
Club de Géologie & d'Archéologie d'Ivry	100 €
Collectif Ivryen de vigilance contre le racisme CIVCR	290 €
Comité de Jumelage	4 200 €
Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)	250 €

Croix Rouge Française	1 500 €
Ass. des Amis de la République Arabe Sahraoui Démocratique-Section d'Ivry ARASD	100 €
des Amis du Musée de la Résistance Nationale	2 000 €
Excelsior	1 500 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie (FNACA)	425 €
Forum Social Ivryen (FSI)	2 200 €
Franco Kabyle Boumadène	1 000 €
Groupe d'études et de Recherche de Méthodes Actives d'Education (GERMAE)	100 €
Groupe Français d'Education Nouvelle (GFEN)	500 €
Kokoya International	2 000 €
La Pétrolette, Maison commune d'Ivry	100 €
La Symphonie des Cigales	200 €
Laïque d'Ivry pour une Zone d'Excellence Pédagogique	2 000 €
Le Sentier des Vignes	150 €
Le Télescope	400 €
Mieux Vivre à Charles Foix	100 €
Ne Rougissez Pas	325 €
Organisation pour la Connaissance et la Restauration d'Au-dessous-terre (OCRA)	350 €
Ass. Protectrice des Abeilles d'Ivry (APAI)	200 €
Républicaine des Anciens Combattants (ARAC)	100 €
Ass. Retraités d'Ivry pour les Loisirs et la Solidarité (ARILS)	2 100 €
Secours Catholique Caritas	100 €
Secours Populaire Français	500 €
Shaolin Shadow	410 €
Société Saint Vincent de Paul - Conférence de l'espérance	100 €
Soleil à Parmentier	243 €
Union Locale des Anciens Combattants (ULAC)	50 €
Union Locale FCPE	2 000 €
Union sportive d'Ivry (USI)	7 300 €
Vivre Sa Citoyenneté	100 €
Voisines sans Frontières	250 €
<i>Sous total</i>	<i>37 491,00 €</i>

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 13 AVRIL 2016

RECU EN PREFECTURE

LE 13 AVRIL 2016

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 8 AVRIL 2016